



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Syrie

Question écrite n° 85567

Texte de la question

M. Francis Vercamer attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les conditions d'accueil des réfugiés syriens en France. Plus de 11 millions de Syriens ont dû quitter leur foyer depuis le début de la guerre, 4 millions d'entre eux ont réussi à passer de l'autre côté de la frontière. C'est le plus grand exode du XXIème siècle. Ainsi, les pays limitrophes de la Syrie (Jordanie, Liban, Turquie et Égypte) accueillent actuellement 95 % d'entre eux. Suite aux appels du haut-commissariat aux réfugiés, la France a accordé 500 visas au titre de l'asile à destination des réfugiés syriens depuis le mois d'octobre 2013. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles dispositions le Gouvernement compte prendre pour gérer la crise des réfugiés syriens et soutenir les collectivités accueillant quelques-uns des réfugiés dans le cadre du programme de réinstallation initié par le haut-commissariat aux Réfugiés ?

Données clés

Auteur : [M. Francis Vercamer](#)

Circonscription : Nord (7^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85567

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5517

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)